

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal**

**du mercredi 29 juillet 2020**

Le mercredi vingt-neuf juillet deux mille vingt, à vingt heures trente, en application des articles L 2121-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, salle du conseil municipal, le conseil municipal de la commune de GUEREINS.

Convocation du 27 juillet 2020.

**Etaient présents :**

13

Madame Claude CLEYET-MARREL, Monsieur Thierry SEVES, Madame Delphine TRONCI, Monsieur Jacques MARAILLAC, Madame Béatrice GAMBINO, Monsieur Daniel MICHEL, Madame Isabelle BOUSSEMART, Monsieur Stéphane DUFOUR, Madame Joëlle CHAIGNEAU, Monsieur Stéphane MELINON, Madame Sandra CLEANTHOUS, Monsieur Laurent PERRI, Madame Anne GUYON.

**Etaient absents représentés :**

2

Madame Nathalie GOUILLON (pouvoir à Béatrice GAMBINO)  
Monsieur Fabrice VIOLLET (pouvoir à Delphine TRONCI)

**Était absent non représenté :**

0

Madame Delphine TRONCI est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal, en application de l'article L 2121-15 du CGCT.

Madame le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour de cette séance, à savoir :

- Le vote du compte du RPI.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, vote pour le rajout de ce point à l'ordre du jour de cette séance.

**1. Vote du compte du R.P.I**

Monsieur Thierry SEVES présente les comptes du RPI. sur l'année 2018-2019, il informe le conseil municipal qu'une relation de confiance est établie avec les représentants de la commune de Genouilleux et de le valider suivant les indications ci-dessous :

Prix de revient Guéreins => 150 437,88 €

Prix de revient Genouilleux => 53 894,69 €

**Total pour l'année scolaire 2018-2019 => 204 332,57 €**

183 enfants scolarisés pour l'année scolaire 2018-2019

Pour Guéreins : 109

Pour Genouilleux : 64

Extérieurs : 10

(1 116,57 € coût d'un enfant)

Prise en charge par Guéreins : 114 élèves soit 127 289,14 €

Prise en charge par Genouilleux : 69 élèves soit 77 043,43 €

**Il résulte que la commune de Genouilleux doit à la commune de Guéreins la somme de : 23 148,74 €**

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Valide le compte du RPI de l'année 2018-2019 tel que présenté
- Autorise le Maire à signer le bordereau de mandats correspondant

## **2. Déclarations d'intention d'aliéner (D.I.A.)**

Madame le Maire présente au conseil municipal les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- DIA relative aux parcelles C-1307, C-1309, C-1438 et C-1923  
464, Route de la Croisée (DE LUCA / CHAMUSSY) ;
- DIA relative aux parcelles C-398 et C-1195  
2186 Route de Belleville (BARET-GONZALEZ / WAGNER ;
- DIA relative à la parcelle A-131  
Route de Thoissey (Bel Horizon)  
(AIN HABITAT / MARTINS-COELHO) ;
- DIA relative à la parcelle A-131 Route de Thoissey (Bel Horizon)  
(AIN HABITAT / REMUSAT).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ces parcelles, la DIA relative aux parcelles C-1307, C-1309, C-1438 et C-1923 sera reportée au prochain conseil.

## **3. SIEA deuxième tranche de modernisation de l'éclairage public (LED)**

Monsieur Jacques MARAILLAC présente le projet de modernisation de l'éclairage public sur divers secteurs (LED) de la commune avec visualisation sur plans, tranche 2.

Il présente également le plan de financement qui fait apparaître une dépense prévisionnelle nette restant à la charge de la commune de 36 947,52 euros.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Valide le plan de financement pour un montant de 36 947,52 € T.T.C
- Donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents afférents avec le SIEA.

## **4. Convention Gestion des Populations Félines sans propriétaire de l'association « Ain'Coup de Patte ».**

Madame le Maire présente la convention ainsi que l'association et demande de reporter ce point lors d'un prochain conseil.

## **5. Question diverses : Tour de Table :**

Béatrice GAMBINO indique que NEOPSE l'outil site internet arrive à expiration et il est en attente de renouvellement, elle demande l'avis du conseil municipal. Après discussion Béatrice GAMBINO devra se renseigner vis-à-vis des autres communes sur leurs prestataires et de leurs modes de fonctionnement. Elle devra aussi se renseigner pour l'installation de panneaux d'information.

Stéphane MELINON explique que « Agri Emploi 01 » répond à des besoins de main d'œuvre pour les collectivités, se sont des salariés qualifiés qui peuvent compléter des besoins en espaces verts suivant le contrat et tarifs choisis.

Daniel MICHEL rapporte suite à la réunion du 24 juillet 2020 du SDIS une plaquette descriptive du service départemental d'incendie et de secours de l'Ain, celle-ci est mise à disposition à la Mairie.

Delphine TRONCI annonce que le vide grenier de l'Ecole s'est bien déroulé, ils étaient assez nombreux, elle a mis des dates sur doodle et attend d'avoir un groupe avec un nombre suffisant de personnes pour pouvoir planifier une autre date, car il faudrait encore une ou deux autres dates pour finir le nettoyage à l'Ecole, elle souhaite obtenir une réponse positive pour le dimanche 08 août prochain.

Elle décrit un devis de l'entreprise DISPANO située à Mâcon concernant des travaux à l'Ecole pour différents aménagements qui permettront de désencombrer les classes avec des étagères plus ou moins pratiques, comme (placards sur mesure, lavabos, bibliothèques, étagères, achat peinture au sol pour marquage dans la cour de l'école et 6 tablettes numériques Samsung Galaxy).

Madame le maire termine le conseil en exposant différentes factures qui sont les suivantes :

Entreprise PAMIES PRO vêtements professionnels et chaussures de sécurité pour nos agents communaux ;  
Entreprise RENOV'IN rénovation intérieure mairie et école ;  
Entreprise PARTICK HORN réparation de la table d'orientation ;  
Entreprise ANDRE GROS réparation d'un appartement à la Résidence de la Poste ;  
Entreprise GAUTHIER curage réseau Eaux Usées à la Pisciculture ;  
Entreprise MRV Bureautique facture de remise à Zéro du poste de Nathalie B, 6 tablettes SAMSUNG GALAXY pour l'école, mise en place de la sauvegarde CLOUD, mobile smartphone SAMSUNG ;  
Entreprise SANITHERMIC réparation chauffage Ecole  
Association Cassandra demande un avis de la mairie pour occupation du domaine public concernant une marche solidaire contre les cancers de l'enfant parcours de marche de 7 et 13 kms le dimanche 13 septembre 2020.

Madame le maire rappelle aux adjoints les dates de réunions de bureau et dates des conseils municipaux référencées ci-dessous :

### **CALENDRIER DES REUNIONS BUREAUX D'ADJOINTS et CONSEILS MUNICIPAUX**

<b>Réunion Bureau d'Adjoints à 20h00</b>	<b>Conseils Municipaux à 20h30</b>
19 août 2020	26 août 2020
23 septembre 2020	30 septembre 2020
21 octobre 2020	28 octobre 2020
18 novembre 2020	25 novembre 2020
09 décembre 2020	16 décembre 2020

Ainsi fait et délibéré.

La séance est levée à 23 heures 07.

Madame le Maire,

Claude CLEYET- MARREL

Le secrétaire de séance,

Madame Delphine TRONCI

